

## a. DANGERS QUI MENACENT LES ENSEMBLES EN

### AMERIQUE.

#### Introduction.

L'excellent rapport introductif préparé pour le Symposium par Monsieur François Sorlin exprime clairement et précisément les problèmes posés par la conservation des centres historiques, ainsi que les points de vue de ceux d'entre nous qui recherchent les meilleurs moyens d'assurer cette conservation. Il me revient donc la responsabilité d'expliquer les points communs et les divergences entre les positions européennes et américaines et les méthodes étudiées actuellement pour la sauvegarde et la mise en valeur des centres historiques.

D'abord, à mon grand regret, je ne puis me targuer d'être un expert des problèmes et des méthodes de la conservation dans les vingt et une nations latino-américaines. Le temps me manquait pour entrer en correspondance avec, entre autres, le Dr. Mario Buschiazzo de Buenos Aires, autorité incontestée en Amérique Latine. J'ai travaillé avec lui il y a dix ans à la préparation des plans pour le programme de restauration de San Juan entreprise par l'Institut de Culture de Porto-Rico et couronnée de succès. Ma façon d'envisager les problèmes de l'Amérique Latine dans cet article doit donc être considérée comme imparfaite et superficielle.

#### Nature des centres historiques en Amérique.

Comme les établissements urbains d'Amérique ne prirent aucune forme significative avant la fin du 16ème siècle et que les populations indigènes furent rapidement soumises, des villes fortifiées ne se développèrent que là où les nations européennes, avides de pillage, et leurs flottes pirates, s'attaquèrent mutuellement dans les Caraïbes à proximité des voies menant à Panama. Seules deux de ces villes fortifiées demeu-

rent presque intactes, Carthagène en Colombie et le vieux San Juan à Porto Rico. La Havane à Cuba et la ville de Saint-Domingue, en République Dominicaine, furent également fortifiées et aujourd'hui, comme dans de nombreux cas européens, des boulevards ont remplacé, en majeure partie, l'anneau des fortifications. Ailleurs en Amérique, les limites des centres historiques sont moins bien définies. Cependant, le centre urbain apparaissait assez clairement. Ceci forme le sujet de ce bref rapport.

Il faut insister sur le fait qu'un nombre important d'établissements en Amérique étaient soigneusement préparés à l'avance. En 1509, par exemple, le roi Ferdinand d'Espagne avait donné à Diégo Colon des instructions concernant les villes. Hernando Cortes reçut en 1523 une lettre de Charles Quint, lui donnant des informations concernant l'implantation des villes; ce souverain, dans sa "Cedula de Burgos" et d'autres communications, donnait des instructions sur les projets de ville, indiquant la situation de la "Plaza mayor", des églises et des bâtiments publics. De telles recommandations furent finalement codifiées par Philippe II en 1573 dans la "Recopilacion de Leyes de los Reinos de las Indias". A cette époque, il y avait à peu près deux cents villes espagnoles dans toute l'Amérique et la plupart d'entre elles présentaient une sorte de centre organisé autour de la "Plaza". Plus tard, les formes des villes espagnoles se précisèrent. Mais les villes latino-américaines gardent encore leur tracé historique, quoique souvent, à l'exception d'une église ancienne, tout ce qui se trouvait sur la "Plaza" ait été remplacé par des bâtiments modernes.

En Amérique du Nord, l'installation fut plus lente, mais du fait qu'il n'y eut aucune réglementation comparable aux "Lois des Indes", les établissements français, anglais, hollandais (les principaux), firent preuve de grande individualité. Cependant le "plan en grille" est prédominant et omniprésent dans toute l'Amérique. C'était la manière la plus simple et la plus naturelle de morceler un site vierge : cf. les Bastides. Mais, à moins que des lieux déterminés n'aient été choisis pour établir la place ou autre espace public, le "plan en grille" ne fixe pas le centre de la ville en un endroit précis. Il en résulte une situation similaire à celle des villes sans plan préétabli. Les bâtiments anciens sont éparpillés et le centre de l'agglomération, même après une période de plusieurs centaines d'années, est difficile à identifier. En pareil cas, les constructions historiques disséminées, sans un ensemble protecteur d'autres monuments historiques, ne peuvent être traitées que séparément et sont donc en dehors de notre propos.

En Amérique du Nord, les principales cités de la côte Est et du Golfe de Mexico furent établies vers le milieu du

18ème siècle. Très faciles à distinguer, les villes qui furent élevées selon un plan :

- Philadelphie (1682), la Nouvelle Orléans (1722), Williamsburg (1782), Annapolis (1695), Montréal (1665-1678), Savannah (1733), New-York (1625), parmi beaucoup d'autres -

avaient pour leurs centres des dispositions complexes et identifiables. Les villes importantes élevées, en partie ou en totalité, sans plan, comme Boston (1630), Québec (1660), et Baltimore (1729), avaient également des centres identifiables. Il n'en reste, à Boston comme à Baltimore, que des fragments mutilés du vieux réseau des rues et des témoins dispersés d'une belle architecture ancienne généralement enfouie, ainsi qu'à New York, dans une forêt de gratte-ciels. Le fait que cette situation déplorable menace à présent de s'instaurer à Londres et à Paris est, à la fois, tragique et choquant.

En 1791, le Commandant Pierre Charles L'Enfant traça le plan de Washington D.C., la capitale des Etats-Unis. Ce plan établissait plusieurs centres géométriques pour les bâtiments publics, mais ne prévoyait pas leur forme architecturale. Les nouvelles villes du début du 19ème siècle qui grandirent sur les voies d'émigration vers l'Ouest, combinèrent fréquemment des éléments du plan rayonnant de L'Enfant avec le modèle du plan grille. Ainsi nous trouvons des villes telles que Buffalo (New York), Indianapolis (Indiana), et Detroit (Michigan), parmi tant d'autres, avec des plans terriers élaborés, mais sans centre urbain précis. Ce ne fut qu'à la fin du 19ème siècle et au début du 20ème, avec la croissance de l'orgueil civique et l'influence de nouveaux stimulants culturels variés, qu'apparurent des centres administratifs soigneusement dessinés, ainsi qu'à Cleveland, Saint Louis, San Francisco et ailleurs. De nos jours, ceux-ci sont devenus pour leur communauté l'équivalent de la Place de la Concorde à Paris, et sont protégés.

Dans les petites villes et les villages de toute l'Amérique, le centre de ville est la "Plaza", la place et l'espace vert. Elles prennent différentes formes, selon les coutumes de l'endroit, l'ingéniosité, l'originalité et les traditions historiques locales. Les plus belles, mais aussi les moins étudiées et les plus menacées de disparition, sont peut-être celles, plusieurs centaines, que l'on trouve dans la Nouvelle Angleterre, dans les cinq états du Nord-Est des Etats-Unis. Ces charmants centres villageois, dispersés, ont peu de défenseurs et sont démolis à la hâte pour permettre l'extension des autoroutes, des stations-service et des parcs de stationnement pour les automobiles, qui ont elles beaucoup d'amateurs. Il est curieux de constater que la Nouvelle Angleterre, qui tient cependant à son histoire, ne fasse aucune tentative concertée pour sauvegarder l'une de ses plus remarquables contributions culturelles, le

"New England Green", avec ses groupements d'architecture, uniques, variés et si beaux. Toutefois, la préservation des villages est une matière à elle seule.

#### Nouveau programme de conservation aux Etats-Unis.

Aux Etats-Unis, d'importants efforts de conservation sont en cours dans plusieurs centres urbains historiques notables. Certains d'entre eux offrent matière à débat car ils impliquent d'intéressantes expériences de méthode de conservation et peuvent présenter une utilité à la discussion du symposium. Alors qu'une importante législation fédérale sur la préservation des centres historiques vient d'être promulguée par le Congrès Américain en 1966, il est trop tôt encore pour savoir dans combien de temps elle deviendra effective. Cependant, depuis plusieurs années, le "National Park Service" américain a financé un inventaire dispersé des monuments historiques importants dans le pays. Cet inventaire a enregistré environ 12 à 14% des monuments historiques importants de notre pays et ne comprend aucune localité, aucun quartier ou centre. Dans notre propos, cela n'ajoute que peu à nos connaissances en méthodologie, puisque des inventaires beaucoup plus scientifiques ont été réalisés et respectés dans divers pays européens.

Mais une étude plus récente de ce Département lors de l'enregistrement des bornes anciennes a compris quelques centres historiques, tels que ceux de la Nouvelle Orléans et de Savannah. Le recensement de leur surface et des éléments qui les composent fut fait, en déterminant leur importance pour le pays. Néanmoins, cette identification n'était que la confirmation de valeurs architecturales et historiques établies. Elles ne font pas partie d'un programme de conservation financé.

Le "National Park Service" américain a acquis et restauré, comme musées, deux petits centres de villages anciens, qui ne peuvent se placer sur la même échelle que les travaux réalisés par les gouvernements dans certains pays latino-américains, par exemple à Ouro Preto (Brésil), Antigua (Guatemala) et Tasco (Mexique).

Jusqu'en 1966, le Ministère de l'Intérieur ne s'était vu assigner aucune responsabilité en matière de préservation historique dans les villes, à l'exception de quelques monuments sélectionnés en raison de l'intérêt historique national qu'ils présentent. Maintenant sa responsabilité est plus grande puisqu'il doit établir un catalogue des monuments, sites, localités et quartiers historiquement et architecturalement importants, dans l'ensemble des Etats-Unis. Nous pouvons donc espérer une plus large prise de conscience de la valeur des centres

urbains anciens lorsqu'ils subsistent encore.

Tout aussi important sera le nouveau programme subventionné pour la "préservation au bénéfice public, de biens significatifs pour l'histoire, l'architecture, l'archéologie et la culture américaines". Notre principal souci est de savoir si, oui ou non, le Congrès votera rapidement l'attribution du crédit de trente-deux millions de dollars prévu dans l'acte de 1966. La rapidité d'intervention est essentielle en de nombreux cas.

Un autre programme fédéral nouveau, fort utile, sera confié au "Department of Housing and Urban Development", qui, dans les cinq dernières années a pris en charge dans son programme de développement urbain plusieurs projets de préservation de centres intéressants à Philadelphie, Providence, Savannah, Salem (Massachusetts) et autres. Des inventaires scientifiques, des plans d'utilisation des terrains en relation avec la conservation, des études de financement de restauration et de réanimation des bâtiments en faisaient partie. Le travail est assez avancé dans certains de ces domaines.

En 1966, une nouvelle loi fédérale sur la préservation a permis de définir les responsabilités qui incombent au Gouvernement fédéral par l'entremise du "Department of Housing and Urban Development". Ici aussi, des subventions pourront être obtenues par des Etats ou des collectivités locales pour l'acquisition, la restauration et l'assainissement de quartiers, de sites et de structures d'intérêt historique ou architectural dans les zones urbaines. Depuis que de tels fonds sont accordés, en priorité, pour des quartiers altérés et ruinés, sans distinction d'usage, et comme les problèmes de préservation des principaux centres urbains comprennent des quartiers en mauvais état, nous pouvons espérer que des programmes positifs d'intervention et des efforts comparables à ceux qui sont accomplis à Paris dans le Marais, seront les résultats de ces subsides fédéraux.

Jusqu'à présent, toutefois, les efforts pour la préservation des centres de villes ont été entrepris surtout sur le plan local; ils sont protégés, pour la plupart, par diverses formes d'ordonnances ou de règlement locaux concernant les zones historiques et pris en charge par des groupes privés, des associations ou des fondations. Parmi celles-ci, la plus ancienne ordonnance fut édictée en 1927 pour protéger le "Vieux Carré" de la Nouvelle Orléans, construit en 1722 et composé de quarante quatre îlots de trois mille bâtiments extraordinaires et de larges espaces publics. Une commission spéciale est chargée de l'application de l'ordonnance. En général, le "Vieux Carré" et ses centaines de beaux bâtiments anciens ont été efficacement protégés par des mesures bien dirigées, mais

dans ces dernières années, il a été envahi par un trafic intense et par l'intrusion d'éléments incompatibles, comme par exemple la menace de construction d'une autoroute surélevée au bord du Mississipi. Le pays s'est soulevé contre ce danger et des plans sont mis en route pour le prévenir et pour instaurer de plus strictes réglementations.

A Savannah, en Géorgie, se trouve un autre centre historique, d'une surface de deux milles carrés, et comprenant au moins mille bâtiments historiques; vingt des vingt et une places anciennes sont protégées, mais il n'existe pas de plan d'urbanisation ni de délimitation, pour le secteur historique. Seuls les efforts, couronnés de succès, de la "Historic Savannah Foundation", groupe privé qui a réuni les crédits nécessaires à un fonds tournant pour l'acquisition des bâtiments, ont réussi à préserver le centre de la ville. Ce programme, vieux de sept ans, est aussi réussi que celui qui fut entrepris à Charleston, en Caroline du Sud, de manière à peu près semblable et aussi spectaculaire. A Charleston, on avait l'avantage de disposer aussi d'un programme strict de délimitation du secteur historique. Ces deux villes doivent le succès de leur programme de conservation à une intervention active des citoyens et des capitaux privés.

La préservation de Beacon Hill à Boston, College Hill à Providence R.I., et Society Hill à Philadelphie, est assurée, là aussi, grâce à des efforts privés. Ce sont principalement des quartiers résidentiels situés dans le centre urbain ou à sa proximité. Beacon Hill est réellement au coeur de la cité. Dans chaque cas, des organismes privés sont responsables du financement et du respect des conventions légales strictes associées aux actes de vente, cependant que les zones historiques sont efficacement protégées par les ordonnances concernant les secteurs historiques. Jusqu'à maintenant, il n'était pas possible de disposer de fonds publics pour la suppression des bâtiments ne répondant plus au niveau minimum nécessaire, mais à Philadelphie et à Providence, dans les cinq dernières années, des fonds fédéraux et locaux sont venus aider la rénovation urbaine.

Les cas cités ci-dessus sont des exemples de programmes dont la réussite est évidente, quoiqu'il y ait encore maints problèmes d'urbanisation non résolus. Il est certain que les urbanistes américains sont rarement préparés à considérer la préservation des anciens centres de villes comme une partie majeure de leur tâche. Mais les programmes de conservation et de restauration réalisés avec succès dans les régions déjà citées et ailleurs, ont majoré la valeur des terrains, augmenté les revenus de ces zones et accru le prestige de ces communautés. Tout ceci a influencé la position des affaires et du Gouvernement, particulièrement impressionnés par le développement

rapide du tourisme dans les secteurs historiques et par le nombre d'hôtels et de restaurants nouveaux qui y prospèrent. Ces considérations pratiques, avec tous leurs inconvénients, sont la sauvegarde des possibilités économiques de préservation de nombreux centres urbains.

#### La situation dans les autres pays d'Amérique

En Amérique Latine, ces efforts portent aussi leurs fruits, sur le plan touristique. A San Juan (Porto Rico), des fonds publics ont été utilisés pour l'acquisition et la restauration de bâtiments, effectuées selon les lois très strictes appliquées au secteur historique, édictées par l'Institut de Culture de Porto-Rico. Ici, les types d'architecture sont surveillés de très près. Au Mexique, on peut dire la même chose de plusieurs villes, mais Mexico a perdu beaucoup de son attrait par suite de négligences et de la reconstruction discutable de son principal centre colonial. Dans de nombreuses capitales sud-américaines, il subsiste fort peu des constructions anciennes: ainsi à Bogota et Caracas. A Lima, au Pérou, les efforts publics et privés associés donnent d'excellents résultats au coeur de la ville. Mais, les séismes, les incendies, les révolutions et le développement moderne allant de pair avec la rareté des fonds qui doivent être utilisés pour pallier aux contingences économiques désespérées, font courir aux ensembles historiques des dangers perpétuels.

Au Canada, les efforts fournis par la Ville de Québec et par des organisations de citoyens donnent des résultats dans la vieille ville. A Montréal, seuls des résultats limités sont discernables, redevables à l'action publique, dans le vieux centre. La restauration de Halifax se poursuit, quoiqu'elle paraisse sujette à controverses.

Il est difficile de résumer en quelques mots la situation dans le Nouveau Monde. Les progrès constatés aux Etats-Unis constituent peut-être la partie la plus encourageante de ce rapport.

Carl FEISS